



Commune de Corbeyrier

## Préavis au Conseil communal N° 24 - 06

---

### Relatif aux comptes 2023

---

#### Municipalité

Responsable du dicastère des finances : Mme Christine Christen

La Syndique : Mme Monique Tschumi

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à la loi sur les communes (LC), La Municipalité vous soumet le bouclage des comptes de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2023.

Le résultat final du compte de fonctionnement se solde par un bénéfice de 34'438.75 CHF après amortissements et attributions aux réserves. Le budget établi en novembre 2022 faisait état d'un déficit de 71'402.50 CHF.

Cette différence a été impactée en partie par des remboursements sur les participations à la péréquation 2022 (63'123.00 CHF) et également sur les participations versées à l'Accueil de Jour des enfants AJE 2022 (14'250.75 CHF). Les décomptes finaux de ces entités sont délivrés dans le premier semestre de l'année suivante.

Détail des décisions de la Municipalité sur la variation des réserves :

Attributions aux réserves :

• Alpages de Luan – projet d'amélioration structurelles	6'000.00 CHF
• Aménagement du territoire – PGA (gestion des oppositions et amortissement prévisionnel)	12'500.00 CHF
• Equilibrage de la réserve débiteurs ACI & Commune	529.00 CHF
• Virement annuel sur la réserve machines buanderie Dents-du-Midi	1'108.05 CHF
<b>Montant total</b>	<b>20'137.05 CHF</b>

Prélèvements aux réserves :

• Vignes – réfection du toit du cabanon	10'000.00 CHF
<u>Comptes liés – (autofinancés par les taxes) :</u>	
• Tourisme	3'239.83 CHF
• Déchetterie – ordures ménagères	3'835.44 CHF
• Egouts – Epuration	19'322.90 CHF
• Eau	36'054.10 CHF
<b>Montant total</b>	<b>72'452.27 CHF</b>

## **Analyse et commentaires**

### **ADMINISTRATION**

#### **11. Administration**

11.301

Personnel de l'administration communale : l'augmentation du coût de ce compte est dû entre autres, à la rétribution des heures supplémentaires liées à la mise en place du nouveau site internet, au suivi du PACom, à la régularisation du plan de classement, à l'engagement d'une secrétaire ai intérim pour palier à la démission de la secrétaire municipale en place.

11.309

Le personnel communal dans son ensemble a été convié à participer à une formation sur la gestion de conflits, ceci dans le cadre des relations avec la population, les résidents et les utilisateurs – bénéficiaires des biens communaux.

11.310.9

L'édition du journal communal a été mis en pause pour l'année 2023.

11.436

Encaissement de l'excédent sur primes d'assurance collective maladie pour les années 2020 à 2022 et sur les primes RC de la même période.

#### **15. Affaires culturelles, loisirs**

15.351

Conformément à la Loi sur les écoles de musique du 3 mai 2011, contribution annuelle à la FEM Fondation pour l'Enseignement de la Musique CHF. 9.50 par habitant.

#### **16.Tourisme**

16.301

Répartition des heures des employés communaux pour les tâches attribuées à ce dicastère, soit la réfection des bancs publics et l'entretien des sentiers proches du village.

16.314

Achat de fournitures pour la réfection des bancs publics et participation à la gestion et organisation annuelle du balisage des chemins pédestres. Une participation de 2'000.- CHF a outre été octroyée à la réfection du sentier de la cascade du Torrent d'Yvorne.

16.481

Les charges annuelles de ce dicastère étant plus élevées que l'encaissement de la taxe de séjours 2023 , un prélèvement à la réserve a été nécessaire afin de respecter l'autofinancement tel que préconisé par la loi sur le tourisme.

### **FINANCES**

#### **21.Impôts**

21.330

Sont comptabilisés dans ce poste, les défalcations et abandons de soldes d'impôts communaux générés par l'Administration cantonale des impôts, responsable de la facturation et de l'encaissement de ceux-ci.

21.400

Le budget d'encaissement des impôts communaux des personnes physiques établi en automne 2022 n'a pas suivi la courbe sensiblement montante des années précédentes concernant le revenu et la fortune.

CREDITS ACCEPTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL NON OUVERTS AU 31.12.2023

PM 21-04	Assainissement bâtiment des Dents-du-Midi	200'000.-
PM 22-07	PACom – lisières de forêts	33'500.-
PM 16-18	PACom PGA – Plan général d'affectation	125'000.-
PM 14-18	Réfection chemins agricoles AF – étape 2	62'000.-
PM 24-03	Rte Boveau Eau-route	140'000.-
<b>Montant total :</b>		<b>560 500.-</b>
<b>Montant total emprunts + crédits en cours</b>		<b>4'660 528.-</b>
Plafond d'endettement maximum fixé pour la législature 2021-2026		4'800'000.-

## PEREQUATION

<u>Péréquation 2023 :</u>	Factures reçues	Décompte provisoire
<b>Péréquation directe 2023</b>		
Alimentation en points d'impôts	223256	-17506
Différences différents plafonds	0	0
	-56642	-4218
	-206985	-61870
	-14714	-133
	-156314	-13469
<b>Totaux</b>	<b>-211399</b>	<b>-97195</b>

Les variations sur les effets de la péréquation et de la cohésion sociale ne peuvent être estimées plus précisément car dépendantes des résultats de l'ensemble des communes vaudoises. La simulation de boulement des différents points liés à ces péréquations met en évidence un retour positif qui doit être appréhendé avec prudence, la comptabilisation d'éventuels remboursements transitoires n'étant pas recommandée. Si un résultat négatif découle de cette simulation, il est par contre nécessaire d'anticiper et d'attribuer une réserve pour parer aux charges supplémentaires qui impacteront l'exercice suivant.

### **341.318**

Un agent d'affaires a été nommé par la Municipalité pour la gestion finale de fin de bail du café-restaurant.

La situation financière et l'état des relations avec les exploitants en étaient arrivés à un point mort.

### **341.423**

Les difficultés d'encaissement des loyers du café-restaurant ont commencé au printemps 2023. Dès le mois de mars, les loyers ont été facturés mensuellement afin d'optimiser le suivi et l'envoi des rappels. C'est pourquoi le compte loyers ne présente pas de déficit par rapport au budget.

Les créances ont donc été ouvertes dans le poste débiteur. Suite à plusieurs rappels, séances et rendez-vous, quelques acomptes ont été versés. Le solde final à la remise des locaux se montait à 10'417.00 CHF relatif aux loyers impayés, au décompte chauffage et ainsi qu'aux taxes. Sur conseil de l'Agent d'affaires nommé, la Municipalité a pris la décision de ne pas poursuivre les exploitants selon le schéma officiel. L'ouverture de poursuites était sans espoirs de recouvrement et aurait généré des coûts supplémentaires. Cette somme a donc été comptabilisée dans le compte abandons de créances débiteurs 22.330.1 du service financier.

## **342.Bâtiment des Dents-du-Midi**

### **342.314**

Une fuite de réseau d'alimentation du chauffage a été découverte dans les murs de la salle bains du deux pièces au 1<sup>er</sup> étage côté village. Le taux d'humidité élevé et l'obligation d'intervenir rapidement pour la réparation et l'assèchement de cet appartement a nécessité le déménagement de la locataire. Cet appartement a été refait presque à neuf. L'assurance du bâtiment a pris en charge une partie de ces travaux soit 16'819.85 CHF (compte 342.436.1).

### **342.315**

Des frais de réfection sur les installations électriques ont été réalisées dans deux appartements ainsi que plusieurs contrôles sur le système de chauffage suite à des plaintes de locataires sur le non fonctionnement de leurs radiateurs.

### **342.423**

Durant cette année comptable, trois appartements ont été temporairement vacants ce qui a engendré une différence négative sur les loyers.

## **351.Bâtiments du patrimoine administratif**

### **351.314**

Le coût de la réfection du toit plat au nord du bâtiment communal a été doublé, échafaudages et peinture compris.

### **351.315**

Suite à plusieurs pannes de chauffage dans le bâtiment du collège, la pompe de transfert et le brûleur ont été remplacés pour un montant de 5'240.- CHF.

## Déchets ménagers et déchetterie

### Relevé des principaux déchets traités en 2023

Quantité	déchets	Destination
tonnes		
69.9	Déchets ménagers	SATOM
8.66	Déchets encombrants	SATOM
20.15	Papier - cartons	Retripa SA
23.06	Verres	Vetro Swiss
1.656	PET	Pet-Recycling suisse
10.7	Déblais inertes	Carrières d'Arvel SA
1.8	Textiles	Valtex Multiservice SA
3.7	Ferraille	Birchler Recycling

#### 45.481.0

Un prélèvement à la réserve de 3'835.44 CHF a été nécessaire pour équilibrer ce compte. Le solde de la réserve (9280.03) au 31.12.2023 est de 807.10 CHF.

La facturation des déchets spéciaux déposés dans la 2<sup>ème</sup> partie de la déchetterie soit un montant de 4'431.40 CHF ne couvre que les frais d'élimination et de transports. Les frais du personnel, soit le mardi les employés communaux et le samedi les auxiliaires, soit 5'880.00 CHF sont financés par la taxe habitant.

#### 45.313.1 – 45.435.1

Afin d'épurer le compte de ce dicastère, dès 2024, les postes achat et vente des sacs taxés seront sortis de ce compte de fonctionnement et seront comptabilisés dans un compte à l'actif du bilan (9129.00).

## 46

### Egouts-Epuration

#### 46.314.1

Sur le réseau EC de Vers-la-Doey, deux chambres et canalisations ont été déplacées car situées sur une parcelle privée.

#### 46.315

Le remplacement d'une des pompes de la station de pompages EU située au stand de tir prévu dans le budget n'a pas été réalisé. Par contre la vidange annuelle de cette installation a été bien effectuée.

#### 46.352.0

La participation annuelle à la STEP Yvorne-Corbeyrier est sensiblement identique au coût 2022. Le budget se calquait sur l'exercice 2021.

#### 46.322-46.331

Les investissements réguliers sur les collecteurs EU-EC génèrent une charge d'intérêts et d'amortissements annuels d'un montant total de 79'851.65 CHF.

## Décompte bouclément provisoire cohésion sociale 2023

Le décompte provisoire 2023 transmis par le service des finances cantonales fait état d'un montant en faveur de la Commune de 2'348.00 CHF.

### Péréquation indirecte-Cohésion sociale 2023

### Factures reçues

### Décompte final

<b>Péréquation indirecte 2021 – cohésion sociale</b>			
Recettes conjoncturelles (DM+GI+Succ.)		48536	71560
Frontaliers		6213	5664
Ecrêtage – nombre de points		12.7	11.47
Montant à charge de la commune		147039	122216
<b>Totaux</b>		<b>201787</b>	<b>199440</b>
			<b>-2348</b>

## ARASAPE

### 72.352.1

Le coût de la participation à la fondation cantonale pour l'accueil de jour des enfants s'élève en 2023 à 2'200.00 CHF.

#### 72.352.1 Réseau d'accueil de jour des enfants 2023 :

Coût par habitant 2023	CHF	73.04
Montant total du :	CHF	32'064.36
Montant payé selon budget	CHF	60'941.13
Solde en faveur de la Commune	CHF -	28'877.07

*Le versement sera effectif courant 2024*

La répartition des coûts totaux se divise en deux parties soit :

Le 30 % du déficit total est réparti en fonction de la population du périmètre du réseau.

Le 70% du déficit total en fonction de la consommation (heures utilisées)

### 72.452.0

Le décompte 2022 du Réseau d'accueil de jour des enfants généré par l'ARASAPE faisait état d'un solde en faveur de la commune de 14'250.77 CHF. Ce montant a été remboursé le 10 août 2023.

## 73

### Santé publique

#### 73.311.6

Achat d'un nouveau défibrillateur Mindry Beneheart C1A avec armoire chauffée et ventilée. L'ancien appareil pourrait être mis à disposition dans le hameau de Vers-Cort.

**INVESTISSEMENTS – RELEVE 2023**

41.501.1	<b>PGA</b>	<b>PM 16-18</b>	crédit : CHF	<b>125'000.00</b>
	<b>Lisières de forêts</b>	<b>PM 22-07</b>	crédit : CHF	<b>33'500.00</b>
	<b>Total crédits</b>		CHF	<b>158'500.00</b>
	Etat au 01.01.2023		CHF	108'179.25
	Travaux – Honoriaires étude 2023		CHF	21'656.30
	Lisières de forêts – honoraires 2023		CHF	21'053.70
9141.25	Etat au 31.12.2023		CHF	150'889.25
41.501.2	<b>Plan du Melley</b>	<b>PM 21-12</b>	crédit : CHF	<b>23'000.00</b>
	Etat au 01.01.2023		CHF	22'856.56
9141.36	Etat au 31.12.2023		CHF	22'856.56
43.501.1	<b>AF ch.agricoles étape 2</b>	<b>PM 14-08</b>	crédit : CHF	<b>62'000.00</b>
	Etat au 01.01.2023		CHF	57'966.00
	Travaux 2023 – ch.no 7 + 12 + 13		CHF	183'365.70
	Subventions - ch.no 7 + 12 + 13		CHF	- 180'600.00
9141.23	Etat au 31.12.2022		CHF	60'731.70
	<i>Investissement clôturé</i>			
43.501.2	<b>AF Luan-Plan Falcon</b>	<b>PM 14-08</b>	crédit : CHF	<b>62'000.00</b>
	Etat au 01.01.2023		CHF	13'018.05
	Travaux 2023 - Ch.no 5 Luan-Plan Falcon		CHF	143'119.45
	Subventions – Ch. no 5		CHF	- 144'852.00
9141.38	Etat au 31.12.2023		CHF	11'285.50
	<i>Investissement clôturé</i>			
46.501.13	<b>Ch.du Bugnon EU-EC</b>	<b>PM 22-04</b>	crédit : CHF	<b>259'550.00</b>
	Etat au 31.12.2023		CHF	41'170.00
	Travaux 2023		CHF	216'313.25
9141.34	Etat au 31.12.2023		CHF	257'483.25
81.501.06	<b>Ch.du Bugnon Eau</b>	<b>PM 22-04</b>	crédit : CHF	<b>114'850.00</b>
	Etat au 01.01.2023		CHF	54'259.00
	Travaux 2023		CHF	31'016.25
	Subventions ECA		CHF	- 17'157.00
9141.35	Etat au 31.12.2023		CHF	68'118.25